

### Approvisionnements d'énergie—Loi

meilleur équilibre, même si cela a des répercussions graves sur certains secteurs de l'économie

Il y a un autre aspect de la situation pétrolière que nous devrions examiner soigneusement. Depuis des générations, les provinces Maritimes et le Québec profitent du pétrole étranger peu coûteux. Il est presque certain que cette tendance, qui s'est manifestée dans le passé dans l'exploitation pétrolière, se dessinera de nouveau quand la situation se normalisera. Les pays arabes continueront à fournir une grande quantité de pétrole du type classique au monde car, que nous le voulions ou non, le monde fera un usage collectif de ses ressources.

Au Canada, nous faisons face à une double situation parce que le Québec représente une région relativement indépendante. Depuis des centaines d'années, la communauté francophone mondiale est en bons termes avec le monde arabe, comme le prouve le fait que, contrairement à la situation aux Pays-Bas et en Allemagne de l'Ouest, la France jouit actuellement de relations commerciales presque normales, parce qu'elle est exemptée de l'embargo sur le pétrole arabe. On a signalé qu'une offre analogue avait été faite au Québec qui pourrait compter sur l'attitude sympathique des Arabes. Pourquoi ne profitons-nous pas de cet avantage pour élargir nos contacts avec les pays arabes et profiter des possibilités spéciales qui s'offrent en l'occurrence?

Hier, le premier ministre a dit que le Canada serait heureux d'investir des fonds pour construire un gazoduc dans la vallée du Mackenzie qui acheminerait le gaz alaskien et canadien vers les marchés du sud. Des agents d'investissement nous informent maintenant que l'achat d'actions pour la mise en valeur du delta du Mackenzie et émises par des sociétés comme l'Imperial, la Shell et la Numac n'offre pas beaucoup d'intérêt car, selon bien des gens, l'étude sur le gaz de l'Arctique canadien n'est pas tellement prometteuse. D'après plusieurs, le pipe-line transalaskien assurera l'acheminement du gaz des pentes septentrionales vers le marché américain.

Ce qu'on appelle la technique de la liquéfaction du gaz naturel n'a rien de neuf. Elle est appliquée depuis dix ans. On fait observer que le grand inconvénient que présente le projet El Paso pour les Canadiens c'est qu'il est américain et qu'il relève du contrôle des États-Unis. Les événements des six derniers mois ont rendu les Américains méfiants à l'égard des fournisseurs d'énergie. Le bruit court à Washington que les récentes déclarations d'Ottawa ont fait douter Washington de la sincérité de ses amis du nord. Il semblait, voilà quelque temps, qu'un groupe favorisant l'extraction du gaz de l'Arctique canadien jouissait d'une position avantageuse, mais lui-même a avoué que le projet d'El Paso lui ferait concurrence et que la sécurité de l'approvisionnement l'emportera sur le coût. Le trajet du gazoduc transalaskien est plus court, et les revendications des Indiens de l'Alaska sont réglées tandis que celles des Indiens du Canada ne le sont pas. On convient généralement qu'un traité canado-américain s'impose, mais un tel traité n'est pas possible pour le moment au Canada. Une étude des avantages des deux projets révèle que le pipe-line transalaskien serait très profitable pour cet État et permettrait la construction d'un complexe pétrochimique pouvant alimenter les pays riverains du Pacifique.

Si c'est le projet El Paso qui est choisi, il est probable qu'on ne puisse pas réaliser le projet canadien, car la quantité de gaz découverte dans le delta ne justifie pas la construction d'un pipe-line pour le moment. En outre, même si le pipe-line devait être construit à un moment ou l'autre pour répondre aux besoins du Canada, il faudrait

que le prix du gaz soit beaucoup plus élevé que prévu. La principale raison pour ne pas construire le pipe-line, aux yeux des Américains, c'est la sécurité nationale et la volonté de faire de ce projet un projet américain. Ainsi donc, si les Canadiens estiment qu'il faut aller de l'avant pour la construction du gazoduc de la vallée du Mackenzie, il faudra déployer des efforts considérables sur le plan diplomatique.

Il est dommage qu'on n'ait pas construit le pipe-line de la vallée du Mackenzie car, d'après les témoignages entendus par le comité, le bassin de cette vallée est l'un des secteurs où il existe de petites quantités de pétrole. Sans pipe-line pour le transporter, il ne semble pas que cela vaille la peine de l'exploiter avant pas mal d'années.

● (1510)

Hier, le premier ministre a annoncé la création d'une société nationale des pétroles. Il est difficile de prévoir quel sera son rôle. D'après les paroles du premier ministre, je suppose qu'il l'envisage comme une société d'exploration, mais je signale que dans le domaine de l'exploration conventionnelle, où prévaut la spéculation, les sociétés gouvernementales donnent de piètres résultats; ce sont les sociétés privées qui réussissent le mieux. Le Manitoba a une société minière subventionnée par le gouvernement et chargée de trouver de nouvelles mines. Elle a dépensé beaucoup d'argent et on la critique parce qu'elle n'a encore rien trouvé.

En ce qui concerne les sables bitumineux, on les a déjà découverts. Le gouvernement de l'Alberta a la mainmise sur la production et les bénéfices provenant de leur exploitation iront finalement aux Canadiens. Le nœud du problème est la mesure dans laquelle Ottawa essaie de contrôler et d'exploiter les ressources de l'Ouest pour le bien national. Si on le fait pour toutes les ressources, on aura finalement un État unitaire. La centralisation totale à Ottawa de toutes les ressources ne serait pas bonne pour l'unité canadienne. Si on veut centraliser les ressources pétrolières à Ottawa, on pourrait alors prétendre que toutes les ressources de toutes les provinces devraient être centralisées de la même manière. Dans un pays comprenant autant de régions que le nôtre, ce système provoquerait une forte tension au sein de la Confédération.

On a dit qu'un organisme national unique de commercialisation serait valable dans le domaine de l'énergie. La Commission canadienne du blé est un exemple d'organisme national unique de commercialisation. Elle a réussi à vendre les céréales à l'étranger au meilleur prix possible pour les cultivateurs canadiens, mais lorsqu'il s'agit de fixer le prix dans le pays, elle rencontre des problèmes. Doit-elle fixer les prix en faveur des producteurs ou des consommateurs? D'une manière générale, ce sont ceux qui ont le plus d'influence politique qui l'emportent.

Le député de Fort William (M. McRae), qui a pris la parole plus tôt cet après-midi, a dit que la société canadienne des pétroles dont on envisage la création aiderait les petits producteurs indépendants. Je soutiens pour ma part qu'il est très difficile aux petites entreprises de traiter avec le gouvernement et ses organismes. Les grandes sociétés, par contre, ont des appuis solides et une bonne administration et, sont donc en meilleure position pour traiter avec le gouvernement. Loin de donner plus de place aux petites sociétés, la société canadienne des pétroles les défavorisera au profit de la grande entreprise.

[Français]

**M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le président, ayant naturellement œuvré pendant 25 ans dans